



**ABONNEMENTS**  
 Un an Six mois  
 Suisse . . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
 Union postale » 12.— » 6.—  
 Compte de Chèques postaux **IV b. 426**

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds  
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

**ANNONCES**  
 suisses 20 ct., offres et demandes  
 de places 10 ct. la ligne,  
 étrangères 25 centimes la ligne  
 Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : **PUBLICITAS**, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.  
 Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'étranger.

**Appel**

aux industriels de l'horlogerie, de la bijouterie et de la boîte à musique.

Comme l'organe de la Chambre a eu déjà l'occasion de le mentionner, la participation à la Foire d'échantillons de Bâle paraît devoir être considérable et il importe que les fabricants de notre pays qui ont l'intention d'y prendre part n'attendent pas plus longtemps de le confirmer par leur adhésion formelle.

Le Bureau de la Chambre suisse de l'horlogerie invite donc, de la façon la plus pressante, les maisons qui sont décidées à prendre part à la Foire suisse d'échantillons, à Bâle, de vouloir bien s'annoncer au Bureau de la Chambre.

Nous rappelons aux intéressés, que le règlement pour les participants à la Foire, a paru dans le numéro du 18 novembre de la *Fédération Horlogère suisse*, organe officiel de la Chambre.

La Chaux-de-Fonds, le 27 nov. 1916.

Au nom du Bureau de la Chambre suisse de l'horlogerie :

Le Secrétaire : Le Président :  
 A. MOSIMANN. F. HUGUENIN.

**Caisse cantonale d'assurance populaire du canton de Neuchâtel**

Extraits du rapport sur l'exercice 1915.

Nous sommes bien en retard, pour parler du rapport sur l'exercice 1915 de cette utile institution. Nos lecteurs n'en liront pas moins avec intérêt, les extraits du rapport publié en mai 1916.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1915, nous avons :  
 un effectif de 14,039 polices  
 un capital assuré de fr. 18,964,881 —  
 et des rentes assurées pour fr. 258,419 80.

Au 31 décembre 1915,  
 notre effectif est de 13,783 polices  
 avec un capital assuré de fr. 18,110,901 —  
 et des rentes assurées pour fr. 269,438 30.

Résultats de l'année.

Diminution nette de l'effectif : 256 polices.  
 » des capitaux assurés francs 853,980 —  
 Augmentation des rentes assurées francs 11,018.50.

La rente annuelle assurée est en moyenne de fr. 470»22 par police ; elle était de fr. 469»— à fin 1914.

L'âge moyen de ces assurés est de 60,6 ans. Pour les rentes futures, il est de 43,9 ans et pour les rentes courantes, il est de 66,6 ans. La moyenné du capital assuré par police est de fr. 1,371»— ; à fin 1914, elle était de fr. 1,406»05.

Le capital assuré par police est en moyenne de :  
 Fr. 972»— en classe A (assurance au décès) ;  
 » 1,677»69 » C (assurance mixte).

L'âge moyen des assurés est de 46,1 ans. Pour la classe A, il est de 56,8 ans (en 1914 : 56 ans), pour la classe C, il est de 37,8 ans (en 1914 : 36,8 ans).

La proportion des assurances de capitaux était la suivante :

		Assurance au décès, classe A	
		Polices :	Capitaux :
A fin	1915 :	43,46 %	30,81 %
»	1914 :	44,71	30,89
»	1913 :	46,39	31,98
»	1912 :	48,39	33,79
»	1911 :	50,39	35,22
»	1910 :	53,74	37,89
»	1909 :	58,98	41,60
»	1904 :	84,72	74,51
»	1899 :	92,70	87,09
		Assurance mixte, classe C	
		Polices :	Capitaux :
A fin	1915 :	56,54 %	69,19 %
»	1914 :	55,29	69,41
»	1913 :	53,61	68,02
»	1912 :	51,61	66,21
»	1911 :	49,61	64,78
»	1910 :	46,26	62,11
»	1909 :	41,02	58,40
»	1904 :	15,28	25,49
»	1899 :	7,30	12,91

Par ce tableau on peut suivre le développement de l'assurance mixte depuis la première année d'existence de notre Caisse cantonale et constater ainsi qu'elle répond mieux aux besoins populaires que l'assurance au décès, à primes viagères, et que les assurances de rentes futures ou rentes de vieillesse.

Comme la plupart des institutions qui canalisent l'épargne populaire, la Caisse cantonale d'assurance constate aussi, à la clôture de l'exercice 1915, un déchet dans le nombre de ses polices et des sommes assurées.

Ce déchet ne provient cependant pas, nous avons hâte de le dire, de sorties plus nombreuses que les années précédentes, mais seulement du manque de nouvelles admissions, fait qui n'est pas surprenant en une période

de longue crise comme celle que nous subissons.

En temps normal notre recrutement annuel s'élevait à plusieurs centaines d'assurés, tandis qu'au cours de l'année 1915 il s'est trouvé limité au nombre de 149.

Quand aux sorties, dont les causes sont énumérées dans le tableau du mouvement des polices, on constate qu'il y a eu :

264 contrats arrivés à échéance ;  
 75 rachats, la plupart opérés par des assurés au décès ayant dépassé l'âge de 60 ans, et 63 contrats résiliés pour défaut de paiement de primes.

Fait à relever, le nombre de ces résiliations est inférieur à celui des précédents exercices.

Si on poursuit l'examen du mouvement de nos polices on remarquera que 666 de celles-ci, pour un montant de fr. 1,076,535»—, ont été réduites à fr. 369,999»—, en d'autres termes que leur capital moyen a été abaissé de 1,616 à 550 francs.

Toutes ces transformations de polices, demandées par les titulaires eux-mêmes, visaient pour la plupart à une diminution des primes afin que celles-ci soient proportionnées à leurs ressources actuelles et puissent être payées avec régularité.

D'autres assurés souffrant particulièrement de la crise et ne se trouvant plus en mesure d'acquitter des primes mensuelles se sont vu dans la nécessité de retirer une partie de la valeur de rachat de leur assurance ; pour le solde de cette valeur il leur a été délivré des polices libérées.

Le résultat de ses diverses transformations de contrat en cours s'est traduit par une réduction de frs. 706,500»— des sommes assurées. Les intéressés auront naturellement le droit de reporter plus tard le capital de leur police à son chiffre primitif.

Les effets économiques de la formidable guerre déchaînée sur notre vieux continent depuis le mois d'août 1914 ne se font pas sentir chez nous par un manque général de travail mais bien, comme ailleurs aussi, dans le renchérissement sensible de la vie — on l'estime à un tiers au moins depuis le début de la crise.

Malgré ces conditions d'existence difficiles, nos assurés ont fait un louable effort en 1915 pour payer leurs primes mensuelles ; le fait est tout à leur honneur et démontre, une fois de plus, que la population laborieuse de notre canton est animée d'un esprit de prévoyance et de sage économie, et, comme cet esprit ne saurait s'affaiblir, notre Institution verra son contingent d'assurés s'accroître de nouveau dès que réapparaîtra la paix avec ses bienfaits.



Le résultat financier de notre 17<sup>me</sup> exercice a permis de verser au « Fond de répartition » une somme suffisante pour qu'il puisse être fait remise de la prime de janvier 1916 aux assurés dont les polices ont deux années d'existence.

Cette répartition de bénéfices, qu'il nous a été très agréable de pouvoir reprendre, avait été suspendue l'année dernière pour les raisons de prudence financière qui se trouvent exposées dans notre précédent rapport.

Bien que cette même prudence continue à être observée scrupuleusement, elle ne nous a cependant pas engagés à faire sur notre portefeuille de titres des amortissements nouveaux aussi élevé que ceux jugés nécessaires en clôturant nos comptes de l'exercice. Et si le fléchissement des cours de la généralité des fonds publics ne s'accroît pas encore davantage et que notre Suisse continue à être épargnée par la guerre, nous espérons bien être en mesure de maintenir les répartitions de bénéfices auxquelles nos assurés participent depuis treize ans.

Les intérêts de nos titres, de même que ceux de nos obligations hypothécaires, ont tous été encaissés à leur échéance. Aucune perte n'a été faite jusqu'ici par notre Institution.

Cette constatation a sa valeur dans les temps troublés où nous vivons.

Enfin, si le recrutement de nouveaux assurés a été faible en 1915 nos frais d'administration ont, d'autre part aussi, été bien comprimés; ils représentent le 3,87% de nos recettes, soit un pour cent notablement inférieur à celui de toutes les assurances sur la vie qui opèrent dans le canton.

Les prestations d'assurance remplies par la Caisse dès sa fondation, en 1899, jusqu'à la fin de 1915, sont les suivantes :

- Fr. 2,822,974 — au décès de 2,997 assurés dont 115,844 francs pour 70 assurés à santé anormale ;
- » 4,639 90 remboursement des primes payées par 55 assurés à santé anormale, décédés avant l'expiration du délai d'attente de trois ans ;
- » 293,110 70 rachat de 1,167 polices ;
- » 210,661 — règlement de 307 assurances mixtes arrivées à échéance ;
- » 1,030,463 30 arrérages de rentes payés à 455 assurés.

Fr. 4,361,848,90 au total pour 4,981 assurés.

### Les listes noires allemandes

De la *Gazette de Lausanne* :

On les croyait définitivement abolies depuis l'entrée en vigueur de la convention germano-suisse. La presse suisse a publié à ce sujet des notes catégoriques qui ont rassuré nos industriels.

Or, un commerçant vaudois nous communique une correspondance qu'il a échangée ces jours derniers avec une usine d'outre-Rhin, qui refuse d'exécuter une commande parce que, dit-elle, « votre maison, à ce que nous apprend le bureau de douane de X., est boycottée par le gouvernement allemand et que les expéditions à votre adresse ne sont pas acceptées. »

Un intermédiaire de la Suisse allemande auquel s'est adressé le commerçant en question lui conseille de faire des démarches auprès du capitaine Schmitz, à Berne, « afin que l'usine allemande soit avisée que la liste noire n'existe plus ! »

S'agit-il, — comme nous l'espérons — d'un simple malentendu, ou le boycott de certaines maisons suisses a-t-il été maintenu nonobstant les engagements pris ?

Nous ne sommes pas en mesure de répondre, et c'est pourquoi nous signalons le cas à l'autorité compétente qui ne manquera pas d'éclaircir cette affaire.

### Pas d'or allemand

Le *Berner Tagblatt* avait raconté avec force détails que deux wagons d'or allemand étaient arrivés à Berne pour relever le change allemand et conduits dans les caves de la Banque nationale. On dément cette information. La police bernoise, qu'on disait avoir pris livraison de la somme à la gare de Berne, ne sait rien de cette affaire, qu'on ignore complètement aussi à la Banque nationale, où les dix millions auraient été déposés.

### Les réserves d'or de la France

L'économiste Théry dit qu'après 28 mois de guerre, la France dispose encore de 5 milliards 45 millions de francs d'or à la Banque de France. Deux milliards sont détenus par le public. Il convient d'ajouter 965 millions de crédit de la banque à l'étranger, portant ainsi la réserve d'or de la Banque de France à huit milliards de francs environ.

### Le blocus financier

Le *Journal officiel français* du 23 novembre donne le texte d'une notification modifiant les règles françaises de la contrebande de guerre en ce qui concerne les métaux précieux et les valeurs. Contrebande absolue: le texte ancien du paragraphe 50 « l'or, l'argent et d'autres monnaies et tous les instruments de crédits négociables et titres réalisables » est remplacé par le texte nouveau suivant : « l'or, l'argent, les papiers représentatifs de la monnaie, les titres, les effets négociables, les chèques, les traites, les mandats, les coupons, les lettres de crédit et de débit, les autres documents qui soit par eux-mêmes, soit une fois complétés ou mis en circulation par le destinataires apparaissent confirmés ou rendent effectif le transfert de fonds de crédit ou de titres ».

Le gouvernement anglais a pris dès aujourd'hui des dispositions analogues.

### Importation d'acier et de fer

Le Bureau central suisse pour l'importation d'acier et de fer d'Allemagne communique qu'un office central pour l'importation de marchandises finies d'Allemagne vient d'être créé à Berne, rue du Marché 32. Cet office reçoit les demandes d'importation de marchandises finies de tout intéressé domicilié en Suisse et fournira les renseignements nécessaires sur ces affaires, les tarifs douaniers, les formalités, etc. Une communication plus détaillée sera publiée prochainement dans la presse.

### Les graisses pour machines

La France s'oppose pour le moment à l'exportation en Suisse de graisse pour les machines.

### Ordonnance II complétant le règlement du 6 mai 1890 sur le registre du commerce et la feuille officielle du commerce

(Arrêté du Conseil fédéral du 21 novembre 1916).

Article premier. Les désignations territoriales et nationales, telles que « suisse », « zurichois » et autres ne sont admissibles dans la raison d'une personne morale et dans l'adjonction à la raison qu'il s'agit de former selon les articles 867, 869, 870, 871 et 874 ou à celle d'une succursale que si leur contenu est vrai

et si elles ne sont pas susceptibles d'induire en erreur.

Le bureau suisse du registre du commerce statue sur l'admissibilité de telles désignations, après avoir consulté la division du commerce du département politique suisse. La décision du bureau suisse du registre du commerce peut être attaquée par voie de recours.

Art. 2. Les adjonctions aux raisons individuelles et à celles de sociétés en nom collectif et en commandite ne sont admissibles que si elles suivent ces raisons.

Art. 3. Il y a lieu de faire figurer à côté du nom de famille dans les inscriptions au registre du commerce, pour toutes les personnes qui doivent être mentionnées à un titre quelconque dans ce registre, au moins un prénom écrit en toutes lettres, le domicile, le lieu d'origine ou, s'il s'agit d'étrangers, leur nationalité. En ce qui concerne les membres de conseils d'administration ou d'autres organes de personnes morales, il y a lieu d'indiquer de plus leur profession.

Art. 4. Les conseils d'administration des sociétés anonymes, les conseils de surveillance des sociétés en commandite par actions, ainsi que les directions et les conseils de surveillance de personnes morales étrangères possédant une succursale sur le territoire suisse sont tenus de faire parvenir au bureau du registre du commerce de leur siège en Suisse, pour le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et préalablement pour le 1<sup>er</sup> février 1917, une liste de tous leurs membres signée par le président.

Cette liste mentionne le nom de famille, au moins un prénom écrit en toutes lettres, le lieu d'origine ou, s'il s'agit d'un étranger, sa nationalité, puis la profession et enfin le domicile de chaque membre du conseil d'administration ou de surveillance. Elle n'est soumise ni à la légalisation ni au droit de timbre.

L'envoi tardif de cette liste donne lieu à l'application des peines disciplinaires prévues dans l'article 864, alinéa 1<sup>er</sup>, du code suisse des obligations.

Il est d'ailleurs loisible aux sociétés d'annoncer à toute époque les modifications qu'elles ont opérées.

Art. 5. Les listes indiquées dans l'article 4 sont réunies pour chaque année en une collection spéciale, à laquelle est joint un répertoire des raisons de commerce dont il s'agit.

Ces listes ne donnent pas lieu à l'inscription au journal et dans le livre analytique.

Elles sont reçues et conservées sans frais.

Art. 6. Toute personne a le droit de consulter gratuitement les listes.

Sur réquisition et moyennant paiement des émoluments fixés, le préposé délivre des copies certifiées conformes de ces listes, ainsi que des déclarations concernant leur contenu.

Art. 7. La présente ordonnance entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1916.

Dans sa circulaire du 21 novembre crt. aux gouvernements cantonaux le Conseil fédéral expose les motifs qui l'ont amené à rendre l'ordonnance précédente.

Le bon renom du commerce suisse risque d'être entaché, à deux points de vue, par des abus qui se sont développés au cours des années dans la formation des raisons de commerce. C'est avec inquiétude que les milieux sérieux du commerce et de l'industrie ont constaté ces abus :

De nombreux commerçants et industriels se servent pour leurs raisons de désignations territoriales ou nationales qui ne satisfont pas toujours au principe de la vérité des raisons de commerce et qui sont propres à provoquer des erreurs.

D'autre part, l'habitude s'est établie chez les maisons individuelles et les sociétés en nom collectif ou en commandite de faire figurer devant leurs raisons des adjonctions en elles-mêmes permises. Ce procédé donne fréquemment à croire, dans les relations d'affaires, qu'il s'agit d'entreprises importantes constituées en sociétés anonymes. Et souvent l'on a l'impression



très-nette qu'il y a là une intention d'induire en erreur.

En outre, il paraît toujours plus désirable de pouvoir se procurer en tout temps dans les actes du registre du commerce des renseignements sur la composition de conseils d'administration et d'organes analogues des sociétés anonymes et des sucursales de personnes morales étrangères, comme c'est le cas déjà maintenant en ce qui concerne les sociétés coopératives. Jusqu'ici, il n'a pas été possible d'obtenir les renseignements dont il s'agit, attendu que la coopération de tous les membres du conseil d'administration est requise seulement pour la première inscription et lors de l'inscription ultérieure de modifications des statuts et d'autres faits analogues et qu'une inscription des membres (non autorisés à signer au nom de la société) du conseil d'administration comme tels n'a pas lieu à teneur de la législation en vigueur. Mais il serait opportun de pouvoir obtenir dans le registre du commerce les renseignements sur la composition des conseils d'administration ou de surveillance.

Enfin, le principe de l'article 16, lettre b, du règlement du 6 mai 1890, portant que le registre du commerce doit renseigner d'une façon complète sur toutes les personnes qui y figurent, notamment au point de vue du lieu d'origine, n'est pas suffisamment observé.

**Le commerce extérieur argentin**

Les exportations de la République Argentine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 sep-

tembre ont atteint 366.776.464 piastres-or, et les importations 163.574.481 piastres-or, soit une balance commerciale de P. 204.201.983 en faveur de l'Argentine.

**La broderie se défend**

La défense d'exportation en Russie frappe durement l'industrie des broderies. Pour parer à la situation, un délégué spécial est envoyé par le canton de St-Gall en Suède. M. Willi Zürcher a été désigné pour remplir cette mission quasi diplomatique. Souhaitons-lui bon succès dans l'intérêt de cette industrie.

**A propos des pendules neuchâteloises**

L'histoire de la pendulerie neuchâteloise par le professeur Alfred Chapuis, publiée sous les auspices du Département de l'Industrie du canton de Neuchâtel et de la Société neuchâteloise d'histoire est mise en souscription par les soins de la maison Attinger frères.

Le superbe travail du professeur Alfred Chapuis aidé de nombreux collaborateurs, richement et abondamment illustré constitue l'histoire vraiment nationale, captivante, instructive et très documentée d'une industrie d'art, qui avait son siège principal dans nos montagnes et dont nos grands-parents ont vécu pendant près d'un siècle. A l'heure où un groupe d'hommes de bonne volonté cherchent à reconstituer cette industrie malheureusement disparue, il nous paraît que l'œuvre du professeur Chapuis doit trouver auprès du grand public l'accueil et l'appui de tous ceux qui s'intéressent à notre industrie et à l'histoire du pays.

En raison de son caractère éminemment utile nous nous permettons de recommander cette souscription à tous ceux qui ont de l'intérêt pour les choses du passé et pour le développement futur d'une industrie qui a de si profondes racines dans nos milieux horlogers.

**Escompte et change**

Taux d'escompte. — France 5%. — Belgique —. — Italie 5%. — Londres 6%. — Espagne —. — Pétrougrade 6%. — Amsterdam 4 1/2%. — Allemagne 5%. — Vienne 5%. — New-York —. — Stockholm 5 1/4%. — Copenhague 5%.

Changes à vue (demande et offre): France 88.—/89.—. — Belgique —/—.—. — Italie 75.65/77.65. — Londres 24.44/24.74. — Espagne 106.25/109.25. — Pétrougrade 149.75/152.75. — Amsterdam 209.75/211.75. — Allemagne 82.80/84.80. — Vienne 51.80/53.80. — New-York 5.06/5.25. — Stockholm 145.50/148.50. — Copenhague 137.75/140.75.

**Cote du diamant brut**

du 4 Décembre 1916

Eclats fins . . . . . fr. 9,25 à 9,50  
Eclats petits . . . . . » 9,50 à 10,50  
Eclats moyens . . . . . » — » —  
Eclats gros . . . . . » 12,50 à 13,—  
Boart, qualité courante, » 15,— à 16,—  
Marché en hausse.

Cours du jour, communiqués par la maison Lucien Baszanger, 10, Corratierie, Genève.

**Cote de l'argent**

du 5 Décembre 1916

Argent fin laminé . . . . . fr. 149.— le kilo  
Change sur Paris . . . . . fr. 88.20

**Commandez vos Clichés**  
(Originaux et Galvanos)  
à la Photogravure **Haefeli & Co**  
à la Chaux-de-Fonds  
*Vous serez servis rapidement,  
soigneusement  
et avantageusement.*

Fabrique d'horlogerie importante à La Chaux-de-Fonds, offre place à

**employé de bureau**

parfaitement au courant de l'horlogerie et de tous les travaux de bureau. Offres par écrit avec copies de certificats, références, si possible photographie et indications du salaire désiré, sous P 23839 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. Les offres de personnes expérimentées sont seules désirées. 2481

**Un bon faiseur de matrices**

est demandé de suite. Offres de service avec références à la Fabrique Suisse d'orfèvrerie à Pesieux. La même firme demande à acheter: 2467

**Une machine à rectifier,  
un gros balancier à friction.**

On cherche à acheter d'occasion

**2 Machines à tourner à coulisses.**

Adresser offres sous P 2340 D à Publicitas S. A., St-Imier. 2504

**On cherche à acheter des Mouvements Fontainemelon**

Calibre « Robert »  
11 3/4, 12 3/4 et 13 3/4 lig., avec et sans secondes.  
Ecrire sous chiffres P 24974 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2497

**Les INVENTEURS**  
et les Industriels avisés  
font étudier et breveter leurs inventions en Suisse et tous Pays par l'Office  
**MATHEY-DORET** fondé en 1888  
à LA CHAUX-DE-FONDS Suisse  
INGÉNIEURS-SPECIALISTES

**ACIER**

On achèterait grosses quantités acier en bandes, laminé à froid, pour emboutissage, largeur 60 mm. épaisseur 2,3 mm.

Offr. av. prix s. R 4558 X à Publicitas S. A., Genève. 2502

Fabrique d'horlogerie offre à vendre des mouvements de montres

19<sup>me</sup> ancre à différents degrés d'avancement, ainsi que diverses fournitures.

Offres s. X 27192 L à Publicitas S. A., Lausanne. 2507

**Comptable**

expérimenté, au courant de tous les travaux de bureau d'horlogerie, dactylographe, trafic de banque etc.,

cherche place

de suite, en Suisse ou à l'Étranger. A défaut place de voyageur. Ecrire s. P 23806 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2476

**Qui fournirait?**

**des petits balanciers grenats**

genre américain, en commandes mensuelles. Faire offres sous chiffres P 23875 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2505

**On demande machine à refrotter**

d'occasion, système Schreiber, Baehni, Ecaubert etc., en bon état et prix modéré.

Offres s. chiffres N 4555 X à Publicitas S. A., Genève. 2501

**A vendre machine**

à mettre d'épaisseur tous genres de pièces, réglable au 100<sup>me</sup>. 2498

Fabrique Auréole, Parc 128, La Chaux-de-Fonds.

8 3/4 mouvements ancre sont demandés pour disponible, on paie un bon prix. 2499

S'adresser sous chiffres P 23866 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

**Technicien**

très au courant de la fabrication d'horlogerie par procédé mécanique, cherche associé ayant capitaux.

Poste restante H. F., La Chaux-de-Fonds. 2510

**Comptable**

très expérimenté, capable de diriger un bureau

**est demandé.**

Offres s. chiffres P 23882 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2508

**A vendre**

tout de suite, lot pièces 13 lig. Schild, cal. 153 à divers états d'avancement, ainsi que toutes fournitures pour le dit calibre. Boîtes argent et métal ainsi que l'antaisie. Assortiments acier, cadrans, etc.

S'adresser Parc 70, rez-de-chaussée, La Chaux-de-Fonds. 2506

**On demande à acheter**

au comptant et suivis mouvements ancre 18 1/2 ou 19 lig. finis, qualité courante 25 ou 26/12. 2325

Faire offres avec prix sous P 23874 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

TRADUCTIONS et correspond. en allem., angl. et espagn., discrétion absolue. F.-A. DROZ, 39, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.



# LABORATOIRE

pour la

## Fabrication de Matières lumineuses

# "MÉTÉORE"

Société anon., Bienne, Capital-actions 100.000 fr.

Bureau de vente et Laboratoire :

51a, Rue Centrale **BIENNE** Rue Centrale, 51a

Qualité et prix sans concurrence

*Avant de faire vos achats, demandez les prix-courants, ainsi que la brochure descriptive sur l'application et la valeur des matières radio-actives, édités par la maison.* 1974

Entreprise, fabrication  
et exploitation exclusivement suisse

## Fabrique de Verres pour Montres fantaisie

Grande production — Travail soigné  
Installation de premier ordre — Livraison rapide

# MARC RANZONI

150, rue du Parc, 150 (ancienne fabrique Auréa) — Téléphone 15.92  
LA CHAUX-DE-FONDS 2190

Manufacture d'Horlogerie

# A. GROSSE

Crémines (Ct. de Berne)

Spécialité :

## MONTRES BRACELETS

11 à 13 lignes, cylindre et ancre

3/4 platine et à pont, argent, métal, nacre.

*Grande production de Montres bon marché  
pour Exportation*

### Montres ancre 19 lignes

qualité bon courant

argent, argent galonné, métal et plaqué or.

Prix avantageux.

2072

## BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

### LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges : ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVEY,  
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social : 36.000.000

Réserves : fr. 8.700.000

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions.

Placement de capitaux.

Gérance de fortune.

Garde de titres.

**Location de Coffres-forts.** Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons.

Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger.

Avances sur titres courants.

Change de monnaies et billets étrangers.

Encaissement de coupons et titres.

Sertissages en tous genres, échappements et moyennes sur plaques, pièces ancre et cylindres, soigné, n'importe quelle grandeur de calibre. Châtons, rosillons, boussoles etc. Pièces détachées pour instruments de précision ; ouvrage prompt et soigné.

S'adresser à

2306

**ROBERT CONSETH, Atelier de sertissages,**  
Rue Centrale 86 a, **Bienne.**

Horlogerie soignée — Réglage de précision

**Armand Notz, La Chaux-de-Fonds**  
Rue Numa Droz, 73,

**Mouvements ancre**, 7, 8, 8 1/2, 8 3/4, 9 lig., plats et hauteur normale ; mécanisme en vue ou calibres pistolets.

**Mouvements rectangulaires** pour pendants ou bracelets.

**Mouvements ovales**, 5 1/2 sur 7 lignes. Téléphone 10.29

Mouvements prêts à mettre en boîtes.

**Montre ancre**, boîte nickel, 13 lignes, qualité supérieure.

Promptes livraisons. Prix avantageux. Demandez échantillons.

1156 Création de calibres réservés. H 20016 C

## Dorages et Nickelages

Messieurs les fabricants d'horlogerie sont avisés que j'ai adjoint à mon atelier de dorages (système américain) un atelier de nickelages et argentages de mouvements.

Installation et procédés modernes. Promptes livraisons.

Bienfaisance. Prix modérés. Echantillons à disposition.

Je me recommande à leur bienveillante attention.

**Emile Meylan,**

2473 Rue du Rocher, 21, **La Chaux-de-Fonds.**

Fabriques suisse de Bracelets en tous genres. — Portefeuilles pour Montres de voyage



## BRACELETS EXTENSIBLES

garantis de notre fabrication suisse

soignés, en or, argent poli, ciselé, niel, émail et plaqué

7, 8, 9, 11, 13 et 15 maillons, toutes largeurs

## ATELIERS D'ART KABÉ, GENÈVE

18, Quai de St-Jean

(E. KRAMER, BREGNARD & BOBILLIER)

Bureau de vente: **La Chaux-de-Fonds, Paix 27**

Livraisons rapides et soignées. — Demandez nos prix et notre collection. — La maison se charge de créer n'importe quel genre de bracelet. 1116



# CADRANS RADIUM

ÉMAIL ET MÉTAL

*Voulez-vous un cadran Radium avec*  
**le Maximum de luminosité**  
**le Maximum de durée**  
**et le Minimum comme prix ?**

*Adressez-vous à la*  
**Fabrique de Cadrans Métalliques S. A.**

9, Rue Neuve

**BIENNE**

Rue Neuve, 9

2200

## Assurances Transports

Messieurs les Fabricants et Exportateurs d'horlogerie ont intérêt à demander les conditions actuelles de l'assurance Transport à

**MM. Schiffmacher & Fils**

1, rue de la Poste, à **Genève**. Téléph. n° 2  
 (Maison Suisse fondée en 1888)

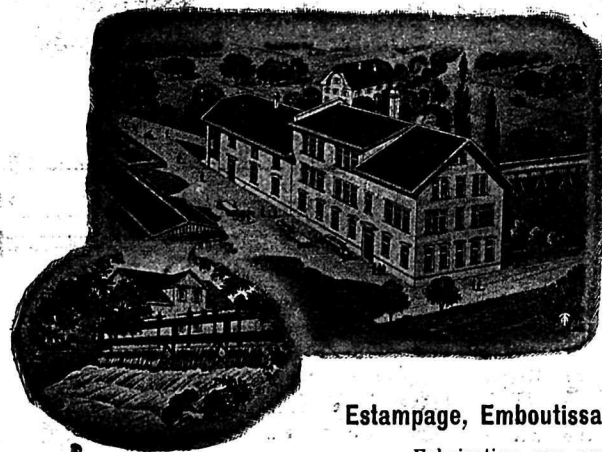
qui les renseignera par retour du courrier, sans frais ni engagement. 2500

**13 lignes ancre, Carrés cambrés**  
**10 1/2 lignes ancre, Carrés cambrés**  
 plaqué or, argent et métal.

**Mouvements 10 1/2 lignes pour l'Amérique**  
 Spiral plat et breguet. 2509  
 Réglage de précision. Téléphone 1.88.

**M. & R. NERNY, Granges (Soleure)**

## - H. MULLER - SENN -

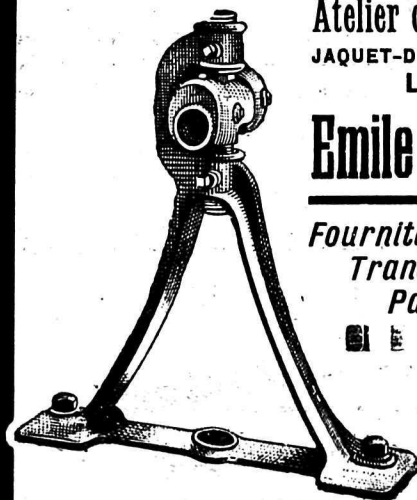


succ. de la maison  
**SI. MULLER**  
**KULM** près Aarau  
 Maison fondée en 1888  
 Téléphone 14.13  
 Station: UNTER-KULM

Fabrique de boîtes de montres Acier et d'articles de séries en tous genres et de toute provenance.

Estampage, Emboutissage, Décolletage, etc.

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés de boîtes en tous genres, formes et grandeurs pour montres :  
**Roskopf, Anglaises, BRACELETS, Boutons, Compteurs, etc.,**  
 H 374 Q bon-courant et ordinaire - Grande production. 1168  
 Prix sans concurrence. Devis pour articles spéciaux sur demande.



Atelier de construction mécanique  
 JAQUET-DROZ 13 TÉLÉPHONE 11.10  
 La Chaux-de-Fonds

**Emile ETZENSBERGER**

Fournitures d'installations  
 Transmissions  
 Paliers tous genres  
 Poulies fonte, Standard  
 Aluminium.

**RENOIS**

Courroies de 20 à 100 mm. de large  
 Pompes à engrenages en 3 grandeurs



FABRIQUE D'HORLOGERIE GARANTIE

**E. KUMMER**

Tél. 4.65

Rue Froudhon, 7

Tél. 4.65

**Besançon**

Commission

Gres

Exportation

Spécialité de:

**Montres 16 à 19 lig. ancre plates et demi-plates**  
et de**Montres-bracelets 9 à 13 lignes ancre**

— pouvant rivaliser avec les meilleures fabriques —

Le plus grand assortiment de:

**Montres et bracelets or fantaisies**

Nouveautés pour dames. Nouveautés

Assortiment complet de

**Fantaisies en bracelets plaqué, argent et niel**

DIPLOME D'HONNEUR, Bruxelles 1910

GRAND PRIX, Turin 1911

1373

GRAND PRIX, Gand 1913

Fabrique d'Horlogerie  
**J.-H. HASLER**

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 6.01

Spécialité en

**Montres: Quantièmes et 8 jours****Nouvelle Montre  
Roskopf quantièmes plate**

Prix défiant toute concurrence.

H 20027-C Demandez 1508  
catalogues et échantillons.Fabrication  
de tout objet en CelluloïdFabrique suisse  
d'Objets en Celluloïd**ZOLLIKOFEN  
BERNE**

Spécialités:

Cadrans avec impression  
lithographiée en diverses  
couleurs, exécut. fine et soig.Verres de montres  
en celluloïd incassablesainsi que tout  
autre article pour  
horlogerie**AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER**  
**NIEDERDORF (Bâle)**

Spécialités:

Vis brutes et polies pour l'horlogerie, lunetterie, pendulerie,  
etc. — Petits décolletages en tous genres. — Procédés mécani-  
ques par machines automatiques.Pivotages d'échappements soignés sur jauge 10 à 30%, ANCRE.  
Procédés mécaniques par machines automatiques 1766**PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE**  
en tous genres**Alyre THEURILLAT, Les Breuleux (Suisse)**Spécialités de pierres pour chatons, en qualité soignée  
et extra soignée.**Rubis, saphirs, scientifiques, grenats**

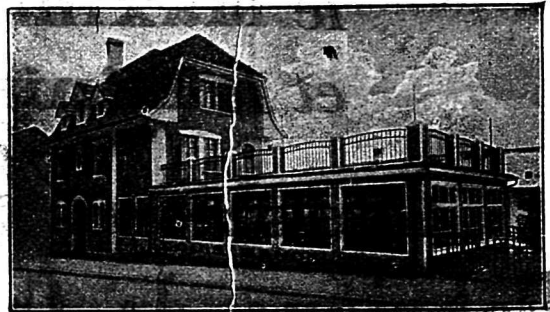
Prix avantageux 2274 Force électrique.

**SECRETS OR** à vis et américains en tous genres  
— Fabrication mécanique —**- Ch<sup>s</sup> Frank -**

16, rue Daniel-JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel-JeanRichard, 16

Téléphone 3.34

2446

**NICKELAGES - ARGENTAGES**  
de Mouvements**LOUIS BANDELIER**

SAINT-IMIER

Téléphone 1.80

Téléphone 1.80

**Genres soignés**

courants et séries 1338

Production journalière:

**800 cartons****Wandschneider Nordisk Uhrhandel**

Aktieselskab.

**Copenhague K.**demande MM. les fabricants de faire offres dans les genres  
courants pour la Scandinavie et si possible  
de soumettre échantillons, évent.  
soumission de stocks  
avantageux. 2397

Paiement au comptant en Suisse

Intérêt spécial pour: Montres et bracelets ultra-chics  
et cyl. gall. 18/8 Remt. courants.  
à des prix raisonnables.**PETER ROTH & C<sup>o</sup>**

LYSS (Suisse)

Fabrique de Pierres fines en tous genres  
pour l'Horlogerie

EN QUALITÉ SOIGNÉE 1490

RUBIS — SAPHIR — GRENAT



**Montres-Bracelets demandées**

genre bon marché, en métal, argent et or, par maison anglaise. Agence de toutes sortes de montres bon marché demandées par l'Angleterre et ses colonies. Offres sous chiffres P 102 à la S. A. Suisse de publicité Regent House, Kingsway, Londres. 1987

**RÉGLEUR-RETOUCHEUR**

capable de diriger atelier et faire la retouche de pièces ancre soignées, cherche place dans maison sérieuse. Ecrire sous chiffres P 23562 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2388

**MACHINES A VENDRE**

On offre à vendre, en bloc, au comptant, un lot de machines comprenant entre autres une importante série de machines automatiques à décolleter, complètement neuves, capacité 16 mm. de diamètre, des tours revolvers, tour à charioter, machines à percer, à tarauder, etc. etc. Toutes ces machines sont de fabrication suisse. Prix modérés.

Adresser offres sous P 4432 J à Publicitas S. A., Genève. 2469

**Assurance-transport**

de valeur ou marchandises pour n'importe quelle destination ou provenance. Placement d'assurances de toute branche. Réassurance. Rob. Aeschlimann, Berne. Téléphone 2398. 2363

**Mouvements 10 1/2 ancre**

Fabrique bien organisée pour la production de ce mouvement en série, demande relation avec bonne maison d'exportation pour livraisons suivies en 15 rubis, bonne qualité pour l'Amérique ou autres pays. Adresser offres sous chiffres P 27 J à Publicitas S. A. St-Imier. 2491

**La fabrique suisse de balanciers S. A. à la Sagne** demande pour entrée immédiate un bon

**MÉCANICIEN-OUTILLEUR**

Place stable. Faire offres à la direction à la Sagne ou rue de la Serre 15, La Chaux-de-Fonds. 2480

**HORLOGERIE SOIGNÉE MONTRES 8 JOURS ALBERT GINDRAT**

SPECIALITÉS: MONTRES 8 JOURS TOUS GENRES, TOUTES GRANDEURS MONTRES 8 JOURS POUR AUTOMOBILES VOITURES

MONTRES PORTEFEUILLE OU DE VOYAGE MOUVEMENTS A REMONTOIR OU A CLÉ.



ADRESSE TELEGRAPHIQUE: 6 GAVADI CHAUXDEFONDS

TELEPHONE N° 6.98.

LA CHAUX-DE-FONDS

**On cherche à acheter une machine Dubail**

à tourner les boîtes avec accessoires. Offres avec prix sous chiff. P 23856 C à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds. 2492

**A vendre mèches américaines mèches à centrer scies pour métaux,**

en gros et en détail. Offres s. chiff. Z. B. 5302 à l'agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich, Limmatquai 34. 2458

**MUNITIONS**

Industriel ayant balanciers et presses, entreprendrait encore petits découpages et emboutissages laiton pour la guerre. Ecrire sous chiffres P 23850 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2494

**Termineur**

Termineur sérieux pour pièces ancre 10 1/2, est prié de faire ses offres en indiquant conditions et quantité à entreprendre. L'on fournirait mouvements, boîtes, cadrans et aiguilles. Adresser offres s. P 3119 N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 2482

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert-comptable, Zurich, F. 21.

**Avis à MM. les Fabricants d'horlogerie et Fournituristes**

Les membres de la Société suisse des fabricants de ressorts de montres, groupes Chaux-de-Fonds et canton de Neuchâtel, valloir de St-Imier, Bière et environs, avisent leur honorable clientèle qu'ils se trouvent dans la nécessité d'augmenter leurs prix à partir de ce mois. Cette augmentation est motivée par la hausse constante des matières premières et de l'allocation pour renchérissement de la vie demandée par leurs ouvriers.

Au nom de la Société suisse des fabricants de ressorts: Le Secrétaire attitré, F. Neeser. Le Président central, F. Amez-Droz. 2490

**Spécialistes - Nickeleurs**

se chargeraient du nickelage de petites fournitures d'horlogerie, balanciers, aiguilles, boucles de bracelets etc. Travail consciencieux. - Prix modérés. Prière de s'adresser sous chiffres P 23807 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2476

**Comptable expérimenté**

actif et énergique, connaissant à fond la fabrication et le commerce d'horlogerie, cherche emploi

poste de confiance, direction de bureau ou de fabrique, pour époque à convenir. Références de premier ordre à disposition. Faire offres s. chiffres P 15838 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2483

**Mouvements Robert**

en 11 3/4, 12 1/2, 12 3/4 et 13 3/4 33 sont demandés. Faire offres contre paiement comptant, à Case postale 492, Breuleux. 246





Médailles  
aux Expositions universelles  
Hors concours  
Genève 1896  
Milan 1906  
Berne 1914

en Or, à tous titres  
Platine  
Argent et Niel  
Plaqué or

**Bracelets Extensibles**  
Marque „GENEVENSIS“ déposée

Chânes d'Or  
en tous genres

**GAY Frères & Co**  
Genève



4397

Importateurs en gros d'Outils et Fournitures d'horlogerie, Graveurs, Bijoutiers et Dentistes, pierres fines et imitations pour bijouterie,  
Bijouterie et horlogerie en tous genres,  
Prirent MM. les Fabricants d'envoyer catalogues et échantillons des dernières nouveautés en horlogerie; désire plus spécialement des offrés pour montres en argent, cylindre et ancre. 2007


**J.R. COTRIM & AFFONSO, L<sup>da</sup>**  
LISBONNE PORTO  
Rua da Prata 173 Rua 31 Janeiro 145  
Toute correspondance doit être adressée directement à Lisbonne.

**PORTUGAL**

**Banque du Locle**  
Usine de dégrossissage de métaux précieux  
P 20063 C Outillage perfectionné 2273

Assortiment complet de carrures et lunettes laminées. — Carrures ciselées. — Spécialité de carrures très évasées pour boîtes extra plates. — Lunettes ciselées pour boîtes antiques. — Spécialité de lunettes genre anglais très légères à larges rehauts de lunettes ciselées et de lunettes unies pour boîtes extra-plates; toutes ces lunettes sont livrées de forme pour supprimer en partie l'emboutissage. — Lunettes pour boîtes genre Empire. — Or et argent à tous titres et façons à l'usage des monteurs de boîtes, bijoutiers, fabricants de pendants, emboteurs, etc. — Cercles laminés de forme pour verrous de répétitions. — Or et argent laminés pour paillons sous fondant.

Spécialité d'or à titre bas, réputés, se travaillant et s'émaillant bien. — Or fin pour doreurs, etc. — Essais des Matières d'or et d'argent. Ouverture de crédits en comptes-courants.



**GUY-ROBERT & Co**  
Successeurs de FRITZ GUYE  
La Chaux-de-Fonds  
Maison fondée en 1871 2405

**CALOTTES 13" ANCRE**  
Argent contrôle anglais - Acier - Nickel  
Qualité irréprochable garantie. Prix défiant toute concurrence

**Meylan & Cie**  
**LE PONT**  
H 25861 L (Vallée de Joux) 1001

Fabrique de Contrepivots  
rubis, grenats, saphirs

● Lots avantageux ●  
Atelier spécial de Sertissages  
pour genres courants et pièces soignées  
laiton, nickel, acier

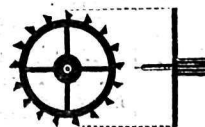
Spécialité de Contrepivots pour l'Emboutissage  
Calibrage de précision — Qualité garantie  
**Production rapide**  
Installation avec les derniers perfectionnements  
Prix défiant toute concurrence

Importation directe de  
Diamants et Pierres précieuses  
**LUCIEN BASZANGER**  
10, Corratierie Genève Corratierie, 10

**DIAMANT BLANC et NOIR (Boart et Carbone)**  
pour usages techniques  
**RUBIS, SAPHIRS et GRENATS BRUTS**  
pour l'Horlogerie

Pour Bijouterie et Décoration: 2274  
**ROSES ET BRILLANTS**  
**PERLES ET PIERRES DE COULEUR**

Adresse télégraphique: « Indomines-Genève ».



**FABRIQUE de PIGNONS D'ÉCHAPPEMENTS**  
- Pivotages deroués d'ancre -  
Assortiments Roskopf pivotés.  
P 5017 J Production journalière: 1000 douzaines. 1872  
**EMILE MOERI-RUFER, ST-IMIER**

Fabrication d'horlogerie. Spécialité de petites pièces ancre. Fournitures en tous genres p<sup>r</sup> l'exportation. Achat et Vente.  
**Vögeli & Châtelain, Bienne.**  
Rue du Canal, 26  
1417

**Atelier de Réglages**  
**MARIUS VAUCHER, FLEURIER**  
Réglages ancre dép. 13 lignes } grandes séries  
Réglages cyl. depuis 10 lignes }  
Réglages Roskopf }

Livraisons rapides. — Prix avantageux. — Travail consciencieux.  
Force électrique. 1432 Téléphone 1.30